

**Réunion du conseil d'établissement
du 5 décembre 2023
à 18h30
Grande Salle du Pavillon Saint-Laurent**

COMPTE RENDU

PRÉSENCE(S)

Jean-Philippe Rochon, directeur
Steve Magnan, directeur adjoint
Cynthia Auger, enseignante
Stéphanie Dixon, enseignante
Chantal Richard, enseignante

Stéphanie Martin, Présidente
Marie-Andrée Dorion, membre parent
Hélène Voyer, membre parent
Sylvie Blouin, membre parent
Alexandra Palacios, membre parent
substitut

Véronique Picard, enseignante

ABSENCE (S) : Jesse Caron, membre parent

1. ACCUEIL ET MOT DE BIENVENUE

Monsieur Jean-Philippe Rochon et madame Stéphanie Martin souhaitent la bienvenue à tous. Nous avons le quorum.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Stéphanie Martin fait la lecture de l'ordre du jour.

Adoption proposée par monsieur Patrice Larrivée

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

C.E. 12/23-24

3. LECTURE DU COMPTE RENDU DE LA DERNIÈRE RÉUNION

Les membres du conseil d'établissement ont pris connaissance du compte rendu de la dernière réunion. Aucune question concernant le dernier compte rendu.

4. SUIVI AU COMPTE RENDU DE LA DERNIÈRE RÉUNION ET ADOPTION

En suivi au sujet de la brigadière volontaire, monsieur Jean-Philippe Rochon explique que le policier scolaire a dû intervenir afin de lui expliquer les règles et la conduite attendue. Nous lui avons également offert de laisser tomber ce rôle, car l'école n'en voyait pas le besoin. Elle a refusé et désire continuer son rôle de brigadière. Nous avons dû réexpliquer les balises qu'elle devait suivre pour que son rôle cadre selon les règles. Ça semble mieux aller depuis. Madame Dorion propose d'envoyer un communiqué aux parents afin de leur rappeler que si leur enfant est en retard, ils doivent l'accompagner au secrétariat. Ainsi, il serait bien d'aviser les parents que la brigadière n'est pas embauchée par l'école et est une bénévole.

Adoption proposée par madame Stéphanie Dixon.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

C.E. 13/23-24

5. PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LE PUBLIC

Aucun membre du public n'est présent.

6. PROJET ÉDUCATIF 2023-2027 – ADOPTION

Monsieur Jean-Philippe Rochon fait la présentation du projet éducatif 2023-2027 qui a été élaboré en collaboration avec le personnel de l'école. Une description et une explication, page par page, des éléments du projet éducatif est faite par monsieur Rochon. Ce projet est le résultat de consultations menées auprès des enseignants et autres membres du personnel, qui se sont concentrés autour de sa mission principale : la réussite de tous les élèves.

Adoption proposée par madame Stéphanie Martin

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

C.E. 14/23-24

7. CONTENU EN ORIENTATION 2023-2024 – APPROBATION

Monsieur Steve Magnan, directeur adjoint, présente le contenu en orientation scolaire et professionnelle (COSP) pour l'année scolaire 2023-2024. Les contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP) ont pour but d'outiller les élèves dans leur réflexion sur leurs choix professionnels. Ils les incitent à s'engager dans la préparation de leur avenir de la 5e année du primaire jusqu'à la fin du secondaire. Les COSP favorisent ainsi la motivation et la persévérance scolaires.

Approbation proposée par monsieur Patrice Larrivée

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

C.E. 15/23-24

8. CONTENUS EN ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ 2023-2024 – APPROBATION

Monsieur Steve Magnan présente les contenus en éducation à la sexualité pour l'année scolaire 2023-2024. Les contenus de l'éducation à la sexualité couvrent des sujets variés : connaissance du corps, image corporelle, stéréotypes sexuels, sentiments amoureux, etc. Les contenus ont été choisis de façon à répondre aux besoins des enfants. Ils respectent leur âge et leur niveau de développement.

Approbation proposée par monsieur Patrice Larrivée

APPROUVÉS À L'UNANIMITÉ

C.E. 16/23-24

9. ALLOCATIONS 2023-2024 – APPROBATION

Monsieur Jean-Philippe Rochon présente les allocations venant du ministère de l'Éducation pour l'année scolaire 2023-2024. Ces mesures sont identifiées comme étant « dédiées (D) » ou « protégées (P) ». Les allocations des mesures dédiées sont transférables aux fins d'autres mesures à l'intérieur du regroupement de mesures dont elles font partie, à moins d'indication contraire. Certaines mesures dédiées ne sont toutefois pas transférables. Il s'agit alors de mesures « protégées ». Elles doivent être utilisées aux fins spécifiques de la mesure concernée.

Approbation proposée par madame Hélène Voyer.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

C.E. 17/23-24

10. CHOIX DU PHOTOGRAPHE 2024-2025 – DISCUSSION

Madame Dorion suggère de garder le même photographe. Monsieur Patrice Larrivée seconde. Nous conserverons la même compagnie, Miss Kit, pour l'année scolaire 2024-2025.

11. OUVERTURE DU SERVICE DE GARDE LORS DE LA SEMAINE DE RELÂCHE – DISCUSSION

Il est proposé d'offrir le service de garde durant la semaine de relâche tant que la demande est là et qu'il est possible de garder le service rentable. Le service de garde sera donc offert durant la semaine de relâche du 4 au 8 mars 2024.

12. CAMPAGNE DE FINANCEMENT – DISCUSSION

Madame Dorion propose d'utiliser "les recettes en pot" pour financer les activités des élèves, en plus des restaurants. Il est aussi proposé de vérifier si la Boulangerie Déry peut offrir des campagnes de financement.

13. ACTIVITÉS QUI MODIFIENT L'HORAIRE RÉGULIER – APPROBATION

Monsieur Jean-Philippe Rochon explique les trois nouvelles activités qui modifient l'horaire. Il faut aussi vérifier avec les 5e années afin de savoir quand l'activité de la tour assiégée sera remise dû à la grève.

Approbation proposée par madame Marie-Andrée Dorion

APPROUVÉES À L'UNANIMITÉ

C.E. 18/23-24

14. INFORMATIONS :

a. de la présidente;

Aucun point d'information.

b. du directeur;

Mise à jour concernant les rénovations au pavillon Jacques Cartier: la brique est maintenant terminée. Il reste à la laver. Nous sommes à l'étape de la démobilisation du chantier. Les abris d'hiver seront installés durant la semaine du 4 décembre 2023. Le calendrier de l'avent sera envoyé aux parents durant la semaine du 10 décembre.

c. du personnel de l'école;

Madame Stéphanie Dixon souligne que l'aide à la classe est vraiment bénéfique et que les enseignants aimeraient que ce soit inscrit dans la nouvelle convention collective.

d. de la responsable du service de garde;

Madame Donia Trépanier souligne que l'aide à la classe est vraiment bénéfique et que les éducatrices aimeraient que cela fasse partie de leurs tâches officielles.

e. du comité de parents;

Monsieur Larrivée revient sur des idées intéressantes soulevées lors de la rencontre du comité de parents. Il propose de faire un mur des célébrités pour souligner les bons coups des élèves. Monsieur Rochon explique que les deux pavillons sont maintenant équipés d'un téléviseur ce qui nous permettra d'afficher les élèves méritants. Monsieur Larrivée propose aussi d'explorer l'activité des mini-chefs comme activité parascolaire ou en classe (service d'entraide de St-Basile). Finalement, le programme Action d'Alcoa se termine le 31 janvier. Il faut donc envoyer les demandes avant cette date.

f. des membres de la communauté;

Aucun membre de la communauté.

15. VARIA :

Madame Dixon explique que la salle du personnel du pavillon Jacques Cartier a besoin d'un frigo. Il est suggéré de vérifier avec AB électroménager ou sur le groupe de parents pour s'en procurer un nouveau.

16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, madame Stéphanie Martin propose la levée de l'assemblée. Il est 21h30.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E. 19/23-24


Stéphanie Martin, présidente du C.É.


Jean-Philippe Rochon, Directeur